

Foyer Rural Infos

Le Magazine de la Confédération des Foyers Ruraux

Les nouvelles de la CNFR !



Sommaire

PAGE 2 Edito

PAGE 3-4 Retour sur ParoLe En AuRe, un festival haut en couleur, un congrès réussi.

PAGE 5-6-7 Les Débats Jeunesse & Culture de ParoLe En AuRe

PAGE 8 Sortie du Site Internet !

PAGE 9 Nouveautés Gestanet

PAGE 10-11 Infos Assurance Smacl

PAGE 12 De nouvelles orientations pour notre Confédération !

Edito

Madame, Monsieur,
Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser le Foyer Rural Information, en ce début de nouvelle saison. Chaque année, vous renouvelez votre adhésion à la Confédération. C'est un honneur pour moi que de vous savoir fidèles et engagés pour que vive l'éducation populaire auprès de nos concitoyens des territoires ruraux et péri-urbains. L'acte d'adhérer est essentiel ; c'est un acte volontaire. Adhérer à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, c'est rejoindre un grand collectif d'acteurs qui co-construisent nos territoires, qui tissent des liens entre les habitants pour un mieux vivre ensemble.

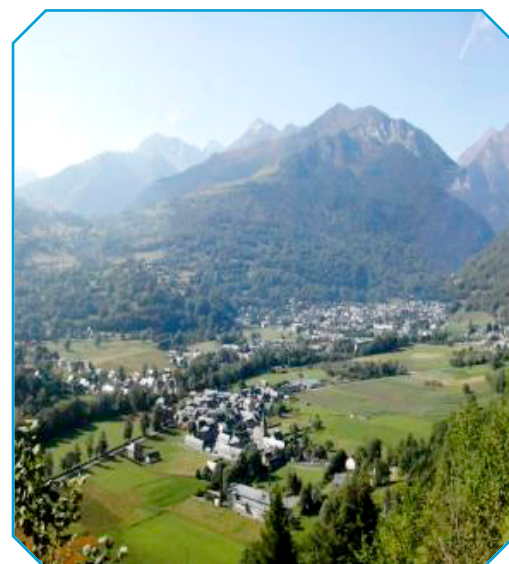
La saison 2019-2020 a un goût particulier. Cette saison à venir est celle d'un nouveau cycle pour la Confédération. C'est le début de la mise en œuvre de notre nouveau projet confédéral, voté lors du Congrès à Vielle-Aure le 31 mai dernier. Plus que jamais la solidarité renforcera notre réseau, pour peser plus et mieux. Les territoires ruraux de demain se construiront avec vous et les habitants.

2019-2020 sera aussi la déclinaison d'un nouveau schéma d'organisation, qui renforce votre place dans notre gouvernance. L'Assemblée des territoires sera l'occasion de débattre des orientations et des projets des Foyers Ruraux ; le comité exécutif confédéral, accompagné par les professionnels, s'attachera à faire de cette Assemblée un lieu incontournable de débats et de rencontre.

Sincèrement, je salue votre engagement et votre fidélité au sein de notre réseau. Merci à vous, à vos bénévoles, à vos adhérents et vos professionnels

**Pour que vive l'éducation populaire
Pour un Monde Rural Vivant et Solidaire**

Le Président de la CNFR
Pascal BAILLEAU



Photos Vielle-Aure



Festival ParoLe EnAuRe

Le congrès national des Foyers Ruraux

Les Foyers Ruraux pétillent !

CONGRÈS
DÉBATS
ANIMATIONS
RENCONTRES
CONCERTS



du 29 mai au 2 juin 2019 Vielle-Aure Hautes-Pyrénées

Plus d'un an de préparatifs

Fin 2017, la CNFR décidait de confier l'organisation de son congrès à la Fédération des Foyers Ruraux de Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées (FFR31-65). Cet événement est toujours un moment incontournable de la vie de notre Confédération et amène le réseau des Foyers Ruraux à décider de ses orientations stratégiques pour les années à venir.

La commune de Vielle Aure a été proposée par la FFR 31-65. Certes très éloignée des grands axes, Vielle Aure offrait à la fois l'avantage d'être une commune très rurale mais aussi bien dotée en hébergement, liée à sa forte attractivité touristique en pleine saison. Les dates choisies permettaient de réunir le plus grand monde, puisque correspondaient au « pont de l'ascension ». Parole en Aure est une idée du Conseil Confédéral. La CNFR a voulu associer le territoire et le projet. Depuis 2016, Libère ta parole est une action emblématique de la CNFR visant à faire entendre la parole citoyenne, hors des champs institutionnels, souvent fermés aux habitants. C'est ainsi que Parole en Aure est devenu le titre du Congrès, organisé sous la forme d'un festival. Un comité de pilotage s'est constitué, mêlant salariés et bénévoles de la fédération et de la CNFR. Le collectif a souhaité faire de cet événement un « classique des Foyers Ruraux » : à la fois convivial, festif, engagé, permettant la rencontre, les débats, la culture... Tout cela pour se projeter dans l'avenir.

2 grands axes de travail ont donc mobilisé les membres du comité de pilotage

- l'organisation des temps institutionnels
- l'animation artistique et culturelle de l'évènement

Les temps institutionnels (AG, Congrès, Temps des salariés, etc.) étaient avant tout des moments internes aux acteurs des Foyers Ruraux. Ces temps se sont déroulés sous le chapiteau, et parfois à l'extérieur, grâce à de superbes conditions météorologiques.

Ainsi, le jeudi après-midi s'est tenue l'Assemblée Générale de la CNFR. L'AG a entériné l'activité 2018 de la CNFR (rapport d'activité et rapport financier), a validé une modification de son règlement intérieur (voir page 10) et a adopté une motion sur le Service National Universel (SNU, voir sur notre site).

Les vendredi et samedi après-midi, s'est tenu le Congrès de la CNFR, organisé en 2 parties. Le vendredi après-midi était consacré à l'adoption du projet confédéral 2019-2023 (voir page 12). Après 1 année de réflexion, au sein d'un groupe de travail, via des carrefours interrégionaux et au sein de nos structures membres, une dizaine d'amendements a été soumise au débat puis aux votes des membres de l'Assemblée des territoires de la CNFR.

Après l'adoption du nouveau projet confédéral le vendredi soir, le Congrès a travaillé sur les 5 orientations fortes, en vue de donner des axes de travail à la nouvelle équipe dirigeante chargée de la mise en œuvre de ce projet confédéral. En fin de journées, les congressistes ont procédé à l'élection du comité exécutif confédéral. Les 13 candidats ont reçu l'aval de l'Assemblée des territoires et représenteront la Confédération pour un mandat de 4 ans.

Les 2 matinées du vendredi et samedi ont réuni les salariés du réseau, en réflexion autour de 2 sujets de préoccupation dans l'exercice de leurs fonctions : la relation avec les bénévoles, et l'accueil au sein de nos structures associatives. Ces 2 sujets ont amené les salariés à débattre et proposer certains sujets qui seront abordés lors du séminaire national en septembre à Nouan le Fuzelier (41). Enfin, le dimanche matin, le comité exécutif confédéral a organisé sa première réunion. Principalement à objet électif, ce premier CEC a déterminé les différentes fonctions de chacun en son sein (vous pouvez les retrouver en page 12, composition du siège).

**Un festival
haut en
couleur,
un congrès
réussi !**

ParoLe En AuRe

L'animation artistique et culturelle

L'identité des Foyers Ruraux étant aussi caractérisée par sa capacité à animer son territoire, avec des moments culturels, festifs, rassembleurs, où la convivialité contribue à mieux accueillir les habitants pour un vivre ensemble harmonieux. Il n'était pas possible d'imaginer un rassemblement sans s'appuyer sur les ressources locales, les habitants, le tissu associatif et tous les acteurs qui contribuent à l'animation de leur territoire. D'autre part, imaginer un rassemblement des Foyers Ruraux, ce n'est pas juste organiser l'hébergement, les repas et les travaux des congressistes. C'est aussi envisager des lieux de pratique artistique, de diffusion de spectacle, de témoignages d'expériences, de transmission de savoirs et savoirs-faire, de valorisation du patrimoine, de pratiques d'activités de loisirs et de randonnée, de détente et de respirations.



C'est ainsi qu'a été élaboré un riche programme, avec de nombreux temps forts dont il est encore possible de voir des extraits sur le blog dédié à cet effet.

Plus de 400 participants, 4 journées intenses d'activité !

■ Les concerts et spectacles vivants.

Organisés dans la salle, dans la rue et/ou sur la grande place, ces moments enthousiasmants sont un miroir d'une partie du projet culturel du réseau des Foyers Ruraux. Accessibles, intergénérationnels, ouverts au plus grand nombre dans des espaces reconfigurés pour l'occasion, les spectacles ont mêlé membres de notre réseau, villageois, touristes de passage, etc. Chaque soirée avait en point d'orgue son affiche, réunissant jeunes et plus expérimentés autour de la musique, de la poésie, du slam et de la danse des centaines de personnes sur la place du village. Mais, d'autres moments, plus intimes ou plus mobiles, ont jalonné l'univers spectacle de ce festival et ont été appréciés par le plus grand nombre. Des expositions diverses ont aussi enrichi le festival, construites à l'aide de photographie d'habitants entre autres...

■ **Les randonnées**, pour découvrir le patrimoine. Faire venir des personnes de tout le territoire nécessitait aussi de montrer les richesses locales, avec un patrimoine montagnard unique à partager. Les membres d'un Foyer Rural voisin ont accompli cette mission avec brio, organisant un programme de randonnées uniques et adaptée au plus grand nombre.

■ **Les activités physiques et sportives de loisirs**, « Bien dans tes baskets ! ». Thématique forte des programmes d'actions des Foyers Ruraux, le sport contribue à la santé, au bien-être, à la rencontre et à l'épanouissement des adhérents. Différentes activités ont donc été proposées par des acteurs de notre réseau, en plus des randonnées. Traditionnelles ou plus modernes, placées sous l'égide de la découverte et de l'initiation, ces activités ont permis de maintenir « en forme » l'ensemble des congressistes tout au long du festival.

■ **Les actions éducatives**, pour les enfants, avec plusieurs spectacles proposés, mais aussi différentes animations. Les jeunes n'étaient pas en reste avec l'organisation d'une journée dédiée le vendredi, destinée à la rencontre entre des groupes venant de diverses fédérations de notre réseau.

■ **les temps de débats**, pour ouvrir des espaces de paroles accessible(s) à toutes et tous. Souvent les temps de congrès sont davantage des espaces de décisions que des espaces de débats. Or, la CNFR se revendique de l'Education Populaire, et le projet Libère ta parole se voulait être une (ré)-impulsion de la valeur de la parole, identique quelque soit la fonction exercée, le statut possédé, etc. Chaque fin de matinée et a près-midi ont donc été des moments de débats, dont des extraits ou des synthèses sont à retrouver en pages 5, 6 et 7.

Sans oublier tous les temps informels, riches d'échanges, de rencontres et d'expériences partagées entre tous les participants, les habitants, les intervenants, qu'ils soient bénévoles, volontaires ou salariés !

Au final, le Festival Parole en Aure a tenu toutes ses promesses, avec plus de 400 participants, et 4 journées intenses d'activité. Cette manifestation a démontré le savoir-faire des Foyers Ruraux dans l'animation des territoires ruraux.

Les personnalités présentes, les partenaires, les habitants ont pu mesurer et apprécier la nécessaire action des Foyers Ruraux pour un monde rural vivant et solidaire.

Débats Jeunesse

Nous avons dédié nos réflexions du vendredi aux questions de jeunesse. Nous voulions partager nos visions avec ceux qui vivent leur jeunesse dans ces territoires. Ainsi, ce sont une centaine de jeunes qui étaient présents ce jour et ont pu participer aux différents temps de la journée. Pour éclairer nos débats nous avons sollicité, **Véronique BORDES**, enseignante chercheuse.

De cette journée elle retire les conclusions suivantes :



ENTANT QUE CHERCHEUSE J'AI TRAINÉ, J'AI ÉCOUTÉ

PUIS L'ATELIER DE 11H SUR LES PROJETS de la JEUNESSE

UN VRAIE REFLEXION PAR LE JEU via les escapes game

D'ABORD J'AI SUIVI DES JEUNES AU TERRAIN DE SPORT

PUIS J'AI ÉTÉ VOIR UN FILM SUR LE BAFD

GROSSE ENVIE DE VOYAGES chez les jeunes

UN FILM QUI MONTRE CE QUE FONT LES JEUNES

PUIS APRÈS MANGER... J'AI ÉTÉ :

AU CONGRÈS mais pas de jeunes

LA DÉCOUVERTE D'AUTRES CULTURES VIA LE MANGER

des jeunes BOUM JEU DE RÔLE ! des jeunes moins jeunes

Mais ce qu'il faut aussi conserver en mémoire et entendre, c'est une jeunesse présente et mobiliser. Qui agit déjà, qui interpelle les adultes sur des questions de fonds et de sens. Qui s'interroge sur la place du travail, la place des technologies alors qu'ils en sont tout autant utilisateurs que les adultes. Mais qui nous interpelle aussi sur la nécessité de se redonner du temps pour les choses et de faire confiance !

IL FAUT SE MÉFIER, DE CE QUE L'ON VEUT NOUS FAIRE CROIRE.

IL Y A ENCORE DE L'ÉCHANGE ET DE L'ENTRAÏDE dans les quartiers populaires

ON NOUS LAISSAIT LE TEMPS de D'ÊTRE DES ENFANTS

(grand taux de suicide chez les jeunes)

CLIMAT

LES JEUNES S'ENGAGENT, ET SONT DES CITOYENNES

(C) Anna-Célestine Barthélémy - la fille d'à côté Congrès des Foyers ruraux 2019

Débat 1

« Etre et faire ensemble pour faire vivre les territoires... et les droits culturels »

Le premier débat du festival Parole en Aure portait sur l'importance des pratiques en amateurs pour la vie culturelle des territoires. L'occasion de mettre en partage les mots et les valeurs que les foyers ruraux portent et rendent concrets par leurs actions de « tisseurs de liens ». Que ce soit le projet « Mots d'Elles » (FD 57), les actions de création vidéo (FD 46), les formations de théâtre amateurs (FD 52), ou le festival « Contes en maison » (FD 77)... les projets présentés ont permis d'illustrer comment les foyers ruraux mettaient ses valeurs en application.

Entre affirmation de sa/des différence/s et construction du lien social, les enjeux relevés ont permis d'élargir le débat aux « droits culturels » pour défendre nos actions. Peut-être un début de chantier pour le réseau ...



Débat 2

« Les pratiques culturelles contribuent-elles à la cohésion sociale et à la construction des territoires ? »

Le second débat de la journée du jeudi a été abordé sous l'angle des langues et cultures régionales et particulièrement occitane et catalane. A travers un exposé détaillé, Patrick Roux (conseiller régional délégué à la Culture et à la langue Occitane) et Gaid Evenou (ancienne chargé de mission au plurilinguisme au ministère de la Culture), ont rappelé que les langues régionales constituent une richesse pour la cohésion et la construction des territoires. Et non pas un prétexte au repli et au rejet de l'autre comme elles sont souvent présentées. Des propos qui ont trouvé un écho particulier pour la FD 81 et la FD 32 qui s'investissent beaucoup sur le sujet.

Débat 3

« Changer de lunettes ! Ou comment rénover complètement notre vision de l'avenir des campagnes »

Lors du débat du samedi matin sur la ruralité, Valérie Jousseume, géographe et chercheuse à l'université de Nantes, a eu l'occasion de présenter et mettre en débat sa réflexion sur la ruralité.

Extraits : « *Demain les campagnes seront réinvesties de façon très importante, et il faut s'y préparer dès à présent. L'exode rural est derrière nous. Depuis deux générations la population se desserre. Il y a les signes d'un vrai retour à la campagne. Magnifique ironie de l'histoire, ce sont les campagnes restées « dans leur jus », c'est-à-dire les campagnes les plus à l'écart de la modernité, qui font aujourd'hui rêvées...*



...et apparaissent comme des « paradis verts », associant qualité environnementale, qualité architecturale et authenticité du lien social.

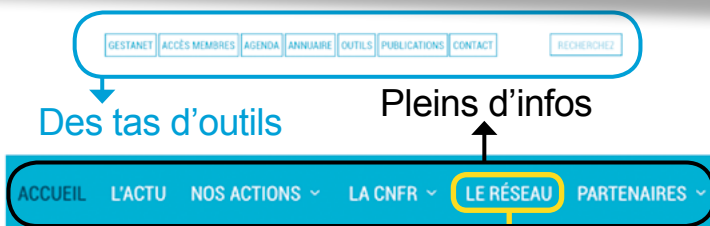
(...) Dans la même idée, la crise sociale du modèle néo-libéral qui exacerbe la concentration de la richesse en excluant, transforme les campagnes en foyer d'innovations sociétales remarquables pour mieux vivre sobrement et mieux vivre ensemble.(...)

Les campagnes se lamentent trop souvent d'être les laissées-pour-compte de la modernité car elles en ont adopté les idéaux et les indicateurs de mesure et ont incorporé en un complexe d'infériorité la caricature du plouc dont on les a affublées. Mais si elles quittent ces lunettes de la modernité qu'on leur a posé sur le nez, les campagnes verront comme elles ont un cadre de vie, un mode de vie et un lieu social à offrir, qui prennent soin de l'humain. Bel atout dans un monde en quête de lien et de sens ! »

Un appel salutaire à quitter les lunettes imposées de la modernité pour un développement rural dont la direction serait choisie par les ruraux !



INTERNET



Le nouveau site internet national est arrivé !
www.foyersruraux.org

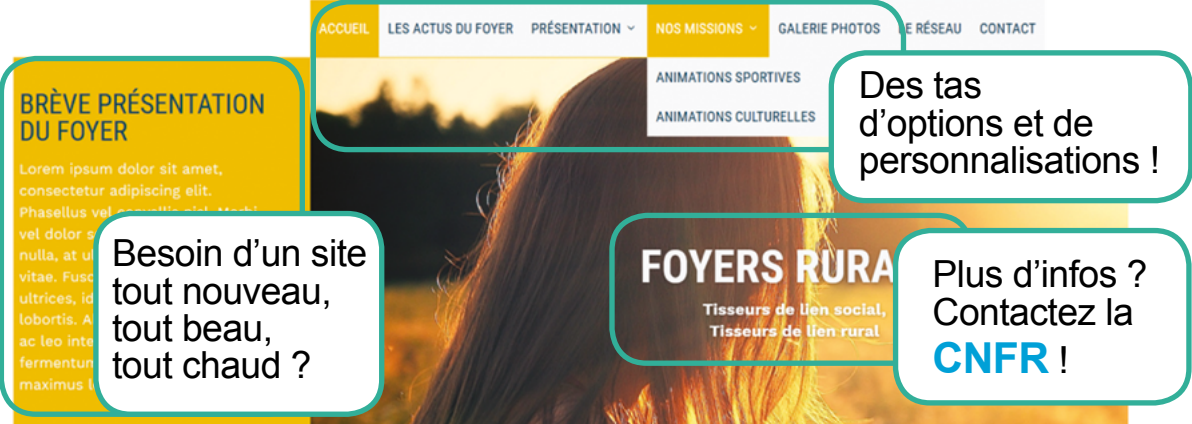
En lien direct en Gestanet, **Le Réseau** permet aux internautes de découvrir les activités proposées par nos associations à proximité !

Toujours au service de son réseau, la **CNFR** a profité de la refonte du site national pour travailler aussi sur des **déclinaisons locales** adaptées et adaptables aux besoins !



FOYERS RURAUX TITRE DE MON SITE
 SLOGAN DE MON FOYER OU FÉDÉ

Accès direct à Gestanet (et bien plus encore...)



Fédération Départementale ou Bi-Départementale, Union Régionale, Foyer Rural, Association thématique... autant de spécificités, d'histoires, d'activités, de besoins et de préférences !

Alors on a tranché : à vous la liberté !

Afin de répondre au mieux à toutes les attentes, tout en préservant notre identité commune, les déclinaisons locales du site national proposeront des options et de nombreuses possibilités de personnalisation (photos, typo, palette de couleurs...)

NOUVEAUTES GESTANET

Concernant les nouvelles fonctionnalités de GESTANET, il est prévu la mise en place de :

- La carte temporaire qui passe de 48 heures à 8 jours
- La gestion des encaissements pour les foyers/associations :
Pour chaque adhérent, calcul du tarif en fonction des activités suivies et du type d'adhésion - possibilité de générer un justificatif et des remises de chèques
- La possibilité d'exporter sous excel la liste des activités et statistiques du foyer/association
- Le réaménagement de la carte de l'adhérent en y insérant le logo de la FD/UR
- L'attestation d'affiliation du foyer/association sera téléchargeable depuis l'espace Gestanet
- La gestion des envois de mails : mise en place d'un meilleur rapport détaillé des envois et correction des bugs sur les pièces jointes
- Une alerte (pop-up + mail) pour penser à renouveler l'assurance aux biens sur Assur'Options en début de saison car nous vous rappelons que la tacite reconduction n'est pas possible. Et pour ceux qui ne l'ont pas encore souscrite une alerte d'information pour accéder à Assur'Options sur :
<https://www.gestanet.org/assuroptions/connexion.php>

LA RESPONSABILITE CIVILE DES DIRIGEANTS

La CNFR a souscrit auprès de SMACL Assurances un contrat d'assurance couvrant les dirigeants des foyers ruraux. Ce contrat s'est enrichi de nouvelles garanties en septembre 2018.

Focus sur votre nouvelle couverture.

Au-delà de la responsabilité de l'association en tant que personne morale, les dirigeants engagent également leur responsabilité personnelle, le plus souvent **par manque d'information et sans recherche d'intérêt personnel.**

La faute la plus courante est **la faute de gestion** qui comprend des placements financiers hasardeux, l'insuffisance d'actifs, etc. Les infractions aux dispositions légales et réglementaires peuvent également conduire à une mise en cause du dirigeant : il s'agit de **la violation des règles du Code du travail** (discrimination, non-respect des règles en matière d'hygiène et de sécurité).

Vient enfin le dépassement de pouvoir qui contreviendrait aux statuts de l'association.

Ces actes peuvent conduire à une mise en cause personnelle du dirigeant, dans la mesure où ces décisions ont des conséquences préjudiciables pour les

Une mise en cause personnelle est traumatisante pour le dirigeant. Parce qu'ils sont responsables personnellement des conséquences de leurs actes, ils peuvent être amenés à **engager tout ou partie de leur patrimoine personnel** (domicile, véhicule, biens personnels) pour s'acquitter de la réparation des préjudices causés. À ce risque financier s'ajoute **un traumatisme psychologique** difficilement mesurable.

Il est donc essentiel que le dirigeant soit **sensibilisé** à ces risques et si possible **formé** à la bonne gestion de son foyer rural.

Pour le protéger, le contrat Responsabilité civile du dirigeant (**RCDI**) de SMACL Assurances couvre **les conséquences pécuniaires** de la responsabilité en cas de faute personnelle sanctionnée par une décision de justice.

Le contrat prend également en charge **les frais exposés pour la défense de l'assuré** dans le cadre de toute réclamation introduite à son encontre.¹

En résumé, le partenariat de la CNFR avec SMACL Assurances vous apporte une couverture indispensable à votre protection. Vous pouvez ainsi exercer vos missions en toute sérénité.

Le contrat RCDI permet de prendre en charge les frais de défense du dirigeant ainsi que les conséquences pécuniaires de leur responsabilité. Le contrat RCDI offre assistance et soutien dans la gestion de la crise.

¹ Attention certaines infractions sont exclues de la prise en charge du dirigeant : les réclamations tendant à la réparation des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs, les mises en cause pour harcèlement moral ou sexuel, la faute intentionnelle ou dolosive au sens du code des assurances, les réclamations résultant de certaines infractions pénales.

VOS QUESTIONS FREQUENTES

1- J'utilise un local 2 fois par semaine pour mon cours de gym, celui-ci est mis à disposition gracieusement par la commune pour le créneau de 19h à 23H. Dois-je souscrire une garantie optionnelle sur Assur'Options (<https://www.gestanet.org/assuroptions/connexion.php>) ?

NON, dans le cadre du contrat national et des garanties de base vous bénéficiez de la responsabilité civile « locaux occasionnels d'activités ». Il s'agit de couvrir le foyer rural en raison des dommages matériels et immatériels causés aux locaux (et à leur contenu) lorsque la durée d'occupation n'excède pas 30 JOURS CONSECUTIFS.

PRÉCISION :

Les chapiteaux/structures gonflables en location/prêt bénéficient de cette garantie. Cependant les garanties accordées concernent exclusivement l'incendie, l'explosion, le dégât des eaux et le bris des glaces.

2- La commune me prête du matériel pour une manifestation. Dois-je souscrire une garantie optionnelle sur Assur'Options ?

NON, dans le cadre des garanties de base vous bénéficiez d'une garantie Dommages aux biens confiés à hauteur de 50 000€ (30 000€ dans le cadre d'une exposition). Il s'agit de couvrir les Biens confiés temporairement assurée en raison des dommages matériels et immatériels consécutifs causés aux biens mobiliers y compris aux animaux et à l'exception des véhicules terrestres à moteur.

ATTENTION !!!!

Lorsque je suis propriétaire d'un bien immobilier ou mobilier/matériel je dois m'assurer à travers l'option correspondante sur Assur'Options.

3- Qui est assuré dans le contrat cadre : garantie de base ?

Les personnes morales

- La Confédération Nationale des Foyers Ruraux, personne morale souscriptrice du présent contrat et qui s'engage de ce fait à payer les cotisations
- Les Unions Régionales des Foyers Ruraux
- Les Fédérations Départementales des Foyers Ruraux
- Les Foyers Ruraux et/ou associations locales adhérentes

Les personnes physiques

- Les représentants élus des personnes morales dans l'exercice de leurs fonctions
- Les membres adhérents des personnes morales y compris domiciliés à l'étranger
- Les salariés des personnes morales
- Les pratiquants d'activité pour un cours d'essai non adhérents des personnes morales

ATTENTION !!!!

Nous vous rappelons qu'une association est assurée lorsqu'il s'agit d'une personne morale adhérente au sens de la définition du contrat souscrit avec la CNFR. Seules les associations faisant directement partie du mouvement « foyers ruraux » et déclarant elle-même ses adhérents, sont couvertes.

4- La commune me prête un véhicule dois-je m'assurer ?

OUI, sauf indication contraire dans la convention de mise à disposition avec la commune. Vous devez souscrire une garantie temporaire pour l'assurance du véhicule que vous utilisez.

LE PROJET CONFEDERAL

Les orientations 2019-2023

A Vielle-Aure, la CNFR a adopté son nouveau projet confédéral. Ce projet de la tête de réseau est l'émanation de ce qui se joue dans les territoires, dans ce que vivent les fédérations départementales et unions régionales.

Celui-ci se décompose en plusieurs parties :

- 1- Le socle commun des acteurs des territoires ruraux, ce qui nous unit et nous réunit en tant que tisseurs de lien
- 2- Le contexte prégnant dans lequel on retrouve les enjeux globaux, mais aussi la nécessité de la vie démocratique, de nos associations pour répondre ensemble aux défis de la société
- 3- La posture que la CNFR affiche dans la société, en tant qu'acteurs aux côtés des citoyens
- 4- 5 orientations fortes pour les 4 années à venir ; mieux vivre ensemble sur nos territoires, en construisant des aventures collectives avec les habitants pour un monde rural vivant et solidaire.

Durant l'été et l'automne, les membres du Comité exécutif Confédéral et les salariés du siège national réfléchissent à l'élaboration des feuilles de routes qui seront présentées à l'Assemblée des Territoires. C'est en quelque sorte le « plan d'action » de ces prochaines années.

Ces orientations ont à la fois une vocation à valoriser notre réseau à l'extérieur (auprès des habitants, des partenaires, des institutions, d'autres collectifs...) et à la fois à renforcer notre réseau en interne. Mieux communiquer, cinquième orientation du projet, devrait faire la jonction entre les différentes orientations, mais pas seulement.

Co-construire les territoires ruraux de demain et redonner la parole aux habitants dans l'espace public sont les orientations qui viendront affirmer notre posture dans la société, qui associe l'ensemble des habitants.

Faire évoluer la Confédération à nos attentes doit permettre de mieux répondre aux besoins de notre réseau. Pour cela, la solidarité doit s'exprimer par le partage entre nos membres qui permettra à certains de donner et d'autres de recevoir.

Renforcer notre réseau est important, c'est ainsi que nos actions auront plus d'audience pour que les territoires ruraux soient des lieux vivants et solidaires.

C'est aussi pourquoi une cinquième orientation, visant à mieux communiquer sur ce que nous faisons et nous voulons. Cette orientation, en plus de mettre en valeur notre réseau, devra lui donner des moyens supplémentaires pour communiquer entre nos membres.



Le siège national, en soutien et en accompagnement du réseau

13 membres composent le CEC : Pascal Bailleau (Président – FD31/65), Nathalie Monteiro (Vice-Présidente - FD57), Gérard Loustaud (Trésorier – UDAAR24), Philippe Burdin (Secrétaire - FD17), Sylvia Tisot (Secrétaire adjointe – FD30), Jean-Paul Fouilloux (Secrétaire adjoint – FD83/06), Pierre Billet (FD39), Henri Uzel (FFRAS 04/05), Agathe Pillot (FD54), Claude Thomas (UR Grand Est), Véronique Marchand (FD31/65), Magali Recouly (FD30, Représentante du 2ème Collège)

6 salariés au siège, en attendant le/la 7ème ! : Nadia Bouraiou (Administratrice du centre de ressources), Si Slimane Aïssa (Agent d'entretien), Laure Di Franco, Johanne Kuhn et Rémi de Montaigne (Animatrices et Animateur du réseau national), Denis Perrot (Directeur-coordonateur)

<http://www.foyersruraux.org/le-siege-national/>